

→ Du 3 avril au 20 juin 2018

# Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 :  
+ de **340 000**  
demandes de  
bourses de  
collège

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017



L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par l'établissement.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services**

[https://teleservices.ac-\\*\\*\\*\\*\\*.fr/ts](https://teleservices.ac-*****.fr/ts)

Plus simple, plus sécurisée,  
je me connecte via :



France  
Connect

Mes informations fiscales  
sont plus précises et je  
n'ai aucun renseignement  
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :

- mon enfant scolarisé en 3<sup>e</sup> en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)